Académie de POITIERS
Lycée du Bois d'Amour
9 rue de la Garenne
86034 POITIERS cedex

PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du Conseil d'administration

Jeudi 7 novembre 2024 (modifié)

Année scolaire : **2024/2025**

Numéro de séance : 2

Date de transmission de la convocation aux membres : 17 octobre 2024

2ème convocation (oui/non) : non
(En cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : Mme Philips

Secrétaire de séance : Mme Pasquier
Quorum (13 ou 16) : 16
Nombre de présents : 26

Ordre du jour

I – Approbation du P.V. du conseil d'administration du jeudi 26 septembre 2024 et de l'ordre du jour

II- Vie matérielle et financière.

- Tarifs
- Projets et voyages scolaires
- Contrats et conventions

III- Mise en place des conseils et commissions

IV – Questions diverses

Qualité		Titulaires				Suppléants		
		Nom - Prénom	P [¤]	A [¤]	E [¤]	Nom - Prénom	P[¤]	A[¤]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Mme Laurence Philips	X					
	Proviseur ou principal adjoint	Mme Karine Broch	X					
	Gestionnaire	Mme Dominique Lamongie	X					
	C.P.E.	M. Thomas		X	X	Mme Bazille	X	
ELUS LOCAUX	Représentants de la Région	M. Benoît Tirant		X				
		Mme Vallois-Rouet	X					
	Représentant de la Ville	M. Théo Saget		X				
	Représentant du conseil communautaire	M. Joël Blaud	X					
PERSONNALITES QUALIFIEES		M. Michel Gris	X					
PERSONNELS DE L' ETABLISSEMENT	Personnel D'enseignement	M. Olivier Blanchard		X	X	Mme Leverd	X	
		Mme Laurence Manoir		X	X	Mme Pagenot	X	
		Mme Catherine Lopes		X	X	Mme Falaise	X	
		M. Philippe Lincio	X					
		M. Marc Grillet	X					
		Mme Valérie Meyer	X					
		M. François Boury	X					
	Personnels Administratifs, Techniques, ouvriers, Sociaux et de santé	Mme Sabrina Durand		X	X	Mme Blanchard	X	
		Mme Claudie Pasquier	X					
		M. Bernard Hogrel		X	X	Mme Guillet	X	
PARENTS D' ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	M. Bruno Audebert	X					
		M. Cyril Mathieu	X					
		Mme Régine Tribollet	X					
		M. Fabrice Virduci	X					
		M. Mathieu Labourel		X	X			
	Élèves	Mme Geslin	X					
		Mme Carre	X					
		M. Rigaut	X					
		Mme Fisson-Pinaudeau		X	X	Mme Boucher	X	
			X					

I – **Approbation du PV du conseil d'administration du 26/09/2024**

M. Boury, enseignant procède à la lecture d'une déclaration liminaire (jointe au P.V.)

Le Procès-verbal du 26 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité

Compte tenu de la mise en place du 1er conseil d'administration avec les nouveaux représentants, Mme Pagenot, enseignante, demande la présentation de chaque membre.

Mme Philips, proviseure présente l'ordre du jour.

II - Vie financière et matérielle

1 – Tarifs 2025

Présentation des tarifs adoptés par la Région :

- Internat 878.37 €
- DP 5 jours : 329.55 €
- DP 4 jours : 207.56 €
- Elèves occasionnels : 3.45 €
- Personnels de 2.50 € à 6.50 € en fonction de l'indice

A partir de septembre 2025, les tarifs seront uniformisés dans tous les lycées et calculés en fonction du quotient familial.
Monsieur Boury signale que les tarifs des personnels augmentent, alors que leur point d'indice n'augmente pas. Ces mêmes personnels sont donc encore une fois désavantagés.

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**1**
Pour :	**25**

Présentation des tarifs établis par l'établissement **:**

- Diverses collations (apéritifs, petits-déjeuners, pots, goûters…) Facturation à prix coutant (montant de la feuille de sortie du logiciel Presto)
- Repas exceptionnel facturé selon prestation
- Location de salle à la 1/2 journée 15,00 €
- Location de salle à la 1/2 journée + café (7€) 22,00 €
- Location de salle polyvalente à la 1/2 journée 45,00 €
- Photocopies (l'unité) 0,25 €
- Carte ou badge pour l'entrée self et parking (en cas de renouvellement) 6,00 €
- Perte de livre du CDI ou de manuel scolaire 100 % du livre neuf
- Dégradation de livre du CDI ou de manuel scolaire 50% de la valeur du neuf
- Dégradation de matériel coût de la réparation

Madame Pagenot demande si désormais l'Amicale devra payer la location d'une salle pour se réunir. Mme Meyer pose également la question au sujet des stages de formation syndicale et de réunion syndicale, ayant lieu au lycée.

Madame Lamongie répond qu'aucun tarif ne sera appliqué pour l'Amicale. Quant aux syndicats, étant une composante des personnels du lycée, ils continueront de bénéficier, à titre gracieux, de l'accès à une salle.

2 – Projets et voyages scolaires

- Présentation du Projet « sport et société avec Filmer le travail : visionnage du court métrage En la Boca : travail autour de la thématique : 46 élèves de 2nde – Avril et Mai 2025 – Pour information

- Séjour aquatique sur l'Ile d'Oléron dans le cadre de l'association sportive pour 24 élèves adhérents du 13 au 15 mai 2025 : stage surf, découverte du canoë-kayak – participation demandée : 165 € par élève – Pour information

- Séjour scolaire à Paris pour les élèves de 1ère et terminale d'histoire des arts du 10 au 14 mars 2025 : visites, rencontres liées au thèmes « Paris capitale des arts entre 1900 et 1950 » et « l'art au féminin » - Participation demandée : 424 € par élève

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**26**

Afin de réduire le coût du voyage, M. Audebert, représentant des parents d'élèves suggère de modifier la destination. Mme Philips, proviseure indique que Paris fait partie du programme.

- Séjour scolaire dans Les Landes pour les élèves des 2 classes de TSTMG du 9 au 11 avril 2025 : sensibiliser au développement durable et observation de sa mise en pratique, visite d'entreprises et lieux – Participation demandée : 284,25 €

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**26**

Modificatif du séjour scolaire en Italie (Venise) pour 54 élèves de 1ère et terminale LV2/LV3 italien du 6 au 10 avril 2025 : Voyage d'étude sur le patrimoine historique, artistique et culturel de la Vénétie. Participation demandée : 460 €

Madame Meyer souligne l'importance pédagogique de ce voyage, que Madame Benoîst porte avec énergie et efficacité depuis tant d'années. Le budget dédié au transport et à l'hébergement a certes augmenté, mais les élèves sont toujours aussi demandeurs. D'Où sa décision d'opter pour un car plus grand.

Avant le vote, Monsieur Audebert rappelle que la F.C.P.E. propose depuis deux ans de subventionner les voyages et autre projets pédagogiques. Mais tant qu'ils n'ont pas reçu l'ensemble des voyages, il leur est impossible de se positionner, d'où le coût de certains voyages qui pourrait diminuer mais auxquels la F.C.P.E. ne peut encore apporter de réponse.

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**26**

3 – Contrats et conventions

- Avenant à la convention ERASMUS + 2024-2025 : subvention accordée 74 061,33€ au lieu de 53 191,67€

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**26**

- Convention d'hébergement à l'internat du 12/11 au 20/12/24 pour Thomas AGIS-LE-FEBRE, élève au lycée Edouard Branly – Châtellerault

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**26**

- Convention d'hébergement à l'internat du 2/12/24 au 24/01/25 pour Tristan VERNINE, élève au Lycée Charles Coulomb - Angoulême

Vote	
Contre :	**0**
Abstention :	**0**
Pour :	**26**

III - Installation des commissions :

Sur interpellation de Madame Meyer, Madame la proviseure rappelle que chaque professeur peut demander au chef d'établissement la saisine d'une commission éducative ou d'un conseil de discipline.

Nom des commissions	**Membres Titulaires**	
Commission permanente	Proviseure	Mme Laurence Philips
	Proviseure adjointe	Mme Karine Broch
	Agent comptable	Mme Dominique Lamongie
	3 enseignants	M. Blanchard (tit) – M. Grillet (sup) Mme Manoir (tit) – Mme Leverd (sup) M. Boury (tit) – Mme Canon (sup)
	1 personnel ATOSS	Mme Durand (tit) - Mme Guillet (sup)
	2 parents d'élèves	Mme Tribollet (tit) – M. Mathieu (sup) M. Audebert (tit) – M. Virduci (sup)
	2 élèves	Mme Boucher 2J M. Tribollet 1G5
	1 représentant Région	Mme Vallois-Rouet
Commission éducative	Proviseure	Mme Laurence Philips
	Proviseure adjointe	Mme Karine Broch
	Le CPE en charge De l'élève	
	1 enseignant	Mme Pagenot (tit) - Mme Meyer (sup)
	1 personnel ATOSS	Mme Blanchard (tit) - Mme Guillet (sup)
	1 parent d'élève	Mme Morisset (tit) – Mme Houssin (sup)
	1 élève	Mme Carre TG8

Conseil de discipline	Proviseure	Mme Laurence Philips
	Proviseure adjointe	Mme Karine Broch
	Agent comptable	Mme Dominique Lamongie
	1 CPE	M. Laurent Thomas
	4 enseignants	M. Blanchard (tit) – Mme Mollier (sup) Mme Falaise (tit) – Mme Pagenot (sup) Mme Canon (tit) – Mme Meyer (sup) M. Moulin (tit) – M. Brossier (sup)
	1 personnel ATOSS	Mme Pasquier (tit) - Mme Blanchard (sup)
	2 parents d'élèves	M. Virduci (tit) – M. Laborel (sup) M. Mathieu (tit) – Mme Tribollet (sup)
	3 élèves	Mme Geslin (tit) NDRC1 – M. Tribollet (sup) 1G5 Mme Boucher 2J Mme Rigaut TG7
(C.V.L.) Conseil de Vie Lycéenne	Proviseure	Mme Laurence Philipps
	Proviseure adjointe	Mme Karine Broch
	CPE	Mme Sophie Bazille
	5 Enseignants	M. Lincio Mme Philippe Mme Lopes M. Moulin M. Brossier
	3 personnels ATOSS	Mme Guillet Mme Blanchard M. Hogrel
	2 parents d'élèves	Mme Pavillon Mme Laidin
	10 Elèves	Alexandre Tribollet 1G5 Emma Carre TG8 Eloane Robin 2J Isolde Rigaut-Courbières TG7 Solène Avanzini TG6 Chloé Virduci TG1 Sarah Quessab TG8 Eunice Jean TG1 Nora Daila TG5 Adèle Fisson Pinaudeau 2H

Commission Internat	Commission internat pilotée par	M. Thomas Laurent CPE
	Délégués d'internat	Mme Liger TG4 M. Legay TG7
	Maîtres d'internat	M. Brossier
	Infirmière	Mme Laurence Tchebotariov
	2 parents volontaires	M. Mathieu M. Audebert
(C.E.S.C.E.) Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement	Proviseure	Mme Laurence Philips
	Proviseure adjointe	Mme Karine Broch
	CPE	Mme Angot
	Infirmière	Mme Laurence Tchebotariov
	2 parents d'élèves	Mme Tribollet Mme Cezac
	1 personnel ATOSS	Mme Durand
	2 enseignants	Mme Lopes Mme Meyer
	6 élèves	M. Tribollet 1G5 M. Pinot TG1 Mme Fisson-Pinaudeau 2H Mme Jean TG1 M. Kypraios 2C Mme Mendia 2G
(C.H.S.) **Commission hygiène et Sécurité**	Proviseure	Mme Laurence Philips
	Proviseure adjointe	Mme Karine Broch
	Agent comptable	Mme Dominique Lamongie
	CPE	M. Laurent Thomas
	2 enseignants	Mme Schmidt Mme Falaise
	2 personnels ATOSS	M. Hogrel Mme Durand
	2 élèves	M. Tribollet 1G5 Mme Robin 2J

	2 parents d'élèves 1 représentant Région	M. Mathieu Mme Tribollet Mme Vallois-Rouet
Commission Fonds Social	Proviseure Agent comptable CPE 12 Élèves :	Mme Laurence Philips Mme Marie-Thérèse Peguin Mme Angot Mme Chauvineau TG5 – Mme Briteau TG6 – Mme Rageau TG1 – M. Metois 2I – M. Bounoua 2I – Mme Peguilhan 1G5 – Mme Parnaudeau TG8 – M. Dupe-Lahaye TG6 – Mme Timon TG8 – Mme Vincent TG3 – Mme Daila TG5 – M. Robin 2J
Commission Appel d'offres	2 représentants des Membres du Conseil D'Administration	Mme Dominique Lamongie Mme Laurence Manoir

IV.- Questions diverses

- Proposition d'un élève pour effectuer un exercice attentat/intrusion pendant la pause méridienne
  Cette question pertinente d'un élève soulève la difficulté de la mise en place à ce moment de la journée avec un risque de perturbation du service de restauration. La suggestion est proposée d'une « fausse pause méridienne » vers 16h

- Financement de la formation au 1er secours
  Cette formation est réclamée par les élèves dans le cadre du C.E.S.C.E. mais les subventions sont réduites et par conséquent la formation est difficile à mettre en place. Le Rectorat finance cette formation dans les collèges, au lycée les formateurs sont payés en H.S.E.
  Madame Philips annonce que des H.S.E., obtenues après remontée des V.S., pourront finalement servir au financement de la formation P.S.C., mais également à d'autre actions de soutien.

- Rénovation de la salle café et augmentation de toilettes pour les enseignants
  Faute de place ce projet n'est pas envisageable ni réalisable

  Un élève soulève un problème de verrou dans un toilette à l'internat garçon qui avait été constaté par un surveillant de l'internat il y a quelques mois, mais à ce jour, toujours pas solutionné. Mme Lamongie, gestionnaire a pris note et va prévenir un agent. De plus, une élève interne met en évidence le souci des infiltrations d'eau dans des chambres à l'internat.

- Pactes – I.M.P. : répartition
  - Théâtre : 2 missions
  - H.D.A. : 1 mission
  - R.U.P.N. : 3 I.M.P.
  - Erasmus : 1 mission
  - Suivi élèves : 3 missions
  - Maths : 0.5 I.M.P.
  - Culture : 1 mission
  - Voyages et échanges : 2,5 I.M.P.+1mission
  - Labo sciences : 1 I.M.P + 1 mission
  - Coordination enseignement scientifique : 1 I.M.P.
  - Coordination E.P.S. : 2 I.M.P.
  - Parcours consolidation B.T.S. : 1 IMP
  - Pacte remplacement de courte durée : 2 demis pactes signés

La séance est levée à 19h30

Déclaration liminaire au CA du LGT BOIS D'AMOUR (Poitiers) du 07/11/24

En partageant la présente déclaration liminaire, les deux listes représentant les personnels enseignants, d'éducation et de surveillance du lycée du Bois d'Amour font part de leur sidération face aux nouvelles attaques dont ils font l'objet par les projets gouvernementaux. Alors que les revendications partagées par la quasi-totalité des organisations syndicales sur la revalorisation de la rémunération, notamment via le point d'indice, l'abrogation de la réforme des retraites, et la création d'un statut d'AESH dont les conditions de travail et de rémunération actuelles sont indécentes, ne trouvent aucune réponse, le ministre de la fonction publique, durant ces vacances d'octobre, a lancé plusieurs projets visant encore et toujours à réduire le budget affecté à l'éducation et à casser le statut des fonctionnaires pour réduire leurs droits et affaiblir le service public.
Citons pêle-mêle la succession d'annonces suivantes :

– Énième gel du point d'indice en 2025 malgré une inflation d'environ 2% et un pouvoir d'achat des personnels réduit de près de 25% en 20 ans.
– Projet de passage de 1 jour de carence à 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie, sous prétexte d'augmentation de "l'absentéisme"
– Stigmatisation visant à diviser l'opinion publique alors que les enseignants ne sont pas plus absents que les salariés du secteur privé et que l'accroissement du nombre d'arrêts maladie, délivrés, rappelons-le, par les professionnels de santé, est dû aux règles sanitaires "covid" en 2020-2021 et à la dégradation des conditions de travail : en témoigne l'explosion des signalements sur le registre RSST (santé sécurité au travail) depuis 5 ans dans notre département.

L'absence jusqu'à peu de médecin de prévention, et de visites médicales, dans notre académie au mépris de la réglementation en est également une cause, la santé des personnels n'étant pas préservée par son employeur.
De plus, 70% des salariés du privé ont une prise en charge par leur employeur de ces jours de carence. Ajoutons que le traitement passerait de 100% à 90% pendant des arrêts de maladie ordinaire. Cette précarisation des malades est insupportable. Et rappelons que la contagiosité dans les salles de classes surchargées impose des précautions de santé publique, elle est en partie responsable des arrêts maladie des personnels...
Il serait temps que ceux à la tête des ministères de la fonction publique et de l'Education Nationale cessent de palabrer sur ce concept stigmatisant, particulièrement flou, qu'est "l'absentéisme" où se mêlent absences administratives, du fait de la volonté de notre administration (formations, examens, missions diverses...), arrêts maladie, exercice du droit syndical et certainement pas des absences buissonnières.

– Projet d'une deuxième journée de solidarité où l'ensemble des salariés devraient donc travailler gratuitement, perdant ainsi une journée de repos.
– Projet de suppression des catégories A-B-C qui sont des piliers statutaires de la fonction publique en garantissant de nombreux droits.
– Projet de licenciement des fonctionnaires. Ce serait la fin de la "sécurité de l'emploi" qui était jusqu'alors une garantie de l'autonomie des agents publics dans leur mission de service public et une moindre compensation à nos rémunérations largement inférieures à niveau de diplôme équivalent à celles pratiquées dans le secteur privé.

Nous refusons d'être les moutons à tondre pour satisfaire les pilotages hasardeux budgétaires d'un pouvoir politique qui choisit sciemment de sacrifier les travailleurs et le service public. Après avoir annoncé la suppression de 4000 postes en octobre et pris acte de l'alerte sociale déposée par l'intégralité des organisations syndicales représentatives, le gouvernement répond par un nouveau coup de bambou, ce mépris du dialogue social est insupportable !
Enfin, nous souhaitons également exprimer notre tristesse en ces jours où se tiennent le procès des individus impliqués dans l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, procès où différents responsables de l'Education Nationale qui l'ont abandonné à ces fanatiques, sont absents.
En ce sens, cette déclaration liminaire alerte les membres du CA sur cette nouvelle dégradation de nos conditions d'enseignement. Nul doute que les personnels sauront se mobiliser.